



Accusations à tord de vol

Par **Ninache54**, le **10/12/2021** à **20:10**

Bonjour,rnrnJe souhaiterais savoir si je peux porter pliante contre mon employeur pour diffamation car je suis aculée de voln manipulation sur un collègue pour qu'il vole de l'argent et de la marchandise ? rnrnUn monsieur événements me voir au travail plusieurs fois pour essayer de me faire avouer quelque chose que je n'ai pas fait. Aujourd'hui ils disent que j'ai volé énormément de marchandises et essaient de monter un dossier contre moi. Peuvent ils m'envoyer la gendarmerie sans preuves et surtout, s'ils le font, puis-je porter plainte ? parce que moi, là, je n'en peux plus, je craque et quelque part j'espère qu'ils viendront, qu'ils se taisent tous.rnrnMerci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **10/12/2021** à **20:56**

BonjourrnJe vous conseille de prendre rendez-vous avec un défenseur syndical.